



© Frédérique Huet

Les Peintres Officiels de la Marine célèbrent les 50 ans de leur association

En fin d'année 2023, les Peintres Officiels de la Marine se réunissaient au Musée de la Marine pour célébrer les 50 ans de leur association. Témoins inspirés de la vie maritime, ils contribuent à son rayonnement auprès du grand public à travers leurs œuvres. Leur président Jacques Rohault nous raconte l'histoire de cette famille d'artistes bien singulière.

Dans quel contexte a été fondé le statut de Peintres Officiels de la Marine ?

Le statut actuel date de 1830, année de l'inscription de Crepin et Gudin à l'annuaire des Officiers de Marine. Depuis, ce sont 260 POM qui ont été nommés et dont 41 sont toujours vivants. Le doyen âgé de 93 ans a été nommé en 1973. Le benjamin nommé à 33 ans, appartient à la promotion de 2021. Ce statut est très informel. Il concrétise une tradition née sous Richelieu et Louis XIII. Le premier texte réglementaire pour codifier un peu les règles de ce corps n'est apparu qu'en 1919.

Le statut de POM est une spécificité française. Avec quelle ambition a-t-il été créé ?

L'ambition à l'origine était de fournir une aide pratique par la représentation des côtes et navires ou de

décorer l'intérieur des navires. Progressivement est apparue une peinture vraiment artistique, d'inspiration spécifiquement maritime. Les artistes embarqués ont eu alors un rôle de création artistique correspondant à ce caractère très français d'amour de l'art et de la beauté, grâce auquel la Marine a manifesté une forme de pouvoir et de force. Cette ambition artistique structure depuis des dizaines d'années le corps, elle est le meilleur moyen de faire rayonner la Marine.

Comment devient-on POM ? Quand auront lieu les prochaines sélections ?

En moyenne, le Salon de la Marine, dernier des grands salons parisiens qui se tenait encore dans un musée, avait lieu tous les deux ans. La fermeture du

Musée de la Marine pour des travaux considérables, a changé ce rythme. Pour obtenir le titre, il faut soumettre au jury une œuvre, parmi ceux dont l'œuvre a été retenue, certains sont candidats au titre. Ils ont pour cela déposé un dossier sur leur carrière et réalisations accompagné d'une lettre au Chef d'état-major de la Marine (Cemm). Il est demandé de présenter la reproduction d'au moins 25 œuvres d'inspiration maritime afin de mettre en avant leur tropisme pour cette forme d'art. Le jury se décide secrètement et transmet au Cemm qui transmet au ministre des armées les noms qui seront publiés par un arrêté de nomination au Journal Officiel.

Le lieu du prochain salon n'est pas encore déterminé puisqu'il faut trouver un lieu ce qui est particulièrement compliqué. Le rythme de deux ans n'est plus souhaité par la Marine qui préfère un salon triennal plus adapté aux contraintes pratiques et financières d'un tel événement.

La participation au salon de la Marine est la seule véritable obligation réglementaire des POM qui doivent avoir la nationalité française.

Qui sont les membres du jury et sur quels critères attribuent-ils le statut de POM ?

Le texte de 1981 définit l'organisation du jury. Le Cemm nomme un officier général ayant un tropisme pour l'art et la création artistique et ce dernier nomme des personnalités du monde maritime et du monde artistique. Deux POM sont membres de droit et par tradition deux autres sont nommés puisque l'avis des professionnels est évidemment essentiel pour juger d'autres professionnels. Ils sont aussi sensibles et particulièrement compétents pour juger de la compatibilité et de l'utile spécificité de l'éventuel nouveau membre. Ils savent aussi ce qui manque et ce qui est utile au corps.

Quelles sont les prérogatives et les obligations des POM ?

Il n'y a pas de droits créés par un statut d'abord honorifique mais la possibilité d'embarquer est une des réalités de ce statut. La Marine aujourd'hui, souhaite que les peintres embarquent pour découvrir son monde et le faire rayonner par la création artistique. La culture de cette dernière est le gage d'un jugement intelligent. Le statut de POM ne donne droit à aucune commande de la Marine et ils ne reçoivent aucune rémunération. Les obligations des Pom de ce fait même sont plutôt morales ! faire, par leur art, briller l'honneur qui leur est fait d'appartenir à un corps illustre dont le talent des prédécesseurs est le mètre-étalon.

La signature suivie d'une ancre est une tradition et un privilège apparue au 19^{ème}, très suivie et imitée, un texte l'a protégé en 1955. Adjoindre une ancre à sa signature, comme le faisait Marin Marie ou Brenet, est une fierté et un signe d'unité.

Menez-vous des actions communes entre POM ?

L'association des POM créée en 1973 par les peintres est un point de ralliement. Appartenir à l'association n'est pas obligatoire mais tous en sont membres. L'Apom suscite la création d'événements, permet, par sa structure juridique, la réalisation concrète du Salon grâce à l'aide qu'elle apporte à la Marine. Elle offre aux mécènes par son assistance que soit organisée la commande d'œuvres à des POM, destinées à être installées dans le carré commandant des nouvelles unités de la Marine, ce qui donne à ces derniers une spécificité enviée. Le carré commandant est un lieu de réception. Sa force d'organisation d'événements nombreux et de soutien aux projets même de la Marine en fait un instrument efficace de rayonnement.

Avez-vous déjà embarqué sur un navire de la Marine Nationale ? Et le cas échéant, pouvez-vous nous raconter cette expérience d'artiste embarqué ?

Plusieurs fois j'ai eu l'heureuse opportunité d'embarquer cela m'a mené, j'y repense avec joie, d'Edimbourg à Hambourg, Dublin, Dakar, Suez, Djibouti, Abu Dhabi, Goa sans oublier les embarquements brefs au cours des fêtes maritimes ou des revues navales. Embarquer c'est une aventure humaine très riche car nous ne sommes pas militaires mais avons le rang d'officier. Nous sommes au milieu des marins et à la table



© Frédérique Huet



du commandant. Un amiral me faisait remarquer qu'ainsi comme les aumôniers, nous avons le grade de celui auquel nous nous adressons. Exercer son métier au milieu de marins, souvent très heureux d'apporter leur aide à un tel exercice, crée un climat propice à la création et à l'échange. Nous voyons le monde avec un autre œil et cela suscite la surprise. Nous valorisons, sans avoir cet objectif, le métier des marins. Les machines, le navire, les marins au travail, au repos, la passerelle ou le fauteuil du commandant sont de beaux motifs de peinture.

Chaque embarquement s'est terminé par une exposition dans le hangar « hélico » ou le carré commandant, ce qui crée un moment très différent pour les marins. Une véritable amitié se crée souvent lors de ces embarquements, a fortiori lorsque, par chance, un second embarquement est possible à bord de la même unité quelques mois plus tard avant que l'équipage n'ait beaucoup changé.

Pour célébrer les 50 ans de l'association, vous avez publié un livre dans lequel les POM d'aujourd'hui rendent hommage aux POM d'hier. Quel artiste avez-vous choisi et pourquoi ?

Notre richesse et notre prestige sont pour une part le fruit du talent de nos prédécesseurs. Pour ce livre, chacun de nous a choisi un artiste à mettre en avant. L'édition de ce beau livre poursuit une tradition de communication et de communion avec le public.

Mon choix de Lucien Simon est justifié par la puissance créatrice, le grand métier et la tradition classique d'un artiste important, toujours admiré à l'étranger mais oublié du grand public en France. Son œuvre importante est comprise d'amateurs qui n'hésitent pas à donner des dizaines de milliers d'euros pour acquérir ses œuvres. Il a été nommé à la fin de sa vie, parce que le ministre de la Marine lui avait commandé quatre grandes toiles illustrant l'œuvre de Loti pour le Cercle Naval de Toulon. Trop vieux, il n'a jamais embarqué. Auteur de portraits dignes des plus grands, il a peint le monde de la mer depuis la côte et fût un artiste couvert d'honneurs.

Les POM comptent des artistes de grande renommée tels que Signac, Marquet ou encore Marin Marie. Comment a évolué la notoriété des POM depuis 50 ans ?

Il existe toujours des artistes de grande renommée parmi les membres de notre corps. À l'époque de ceux que vous avez nommés, vivaient à leurs côtés de grands artistes, très reconnus mais un peu moins regardés du public aujourd'hui. Remarquables pourtant, les amateurs avisés ne les ont pas oubliés.

Les médias régulièrement sollicitent les POM. Les expositions, les escales des peintres, les publications sont des occasions nombreuses de figurer dans les médias y compris sur les réseaux sociaux. L'intérêt constant des médias pour le corps et ses individualités est une preuve de sa vitalité souvent enviée, en particulier à l'étranger.

Hier attribué exclusivement à des peintres, le statut de POM est aujourd'hui attribué à des illustrateurs de BD, des cinéastes ou encore des photographes. Peut-il encore évoluer vers d'autres formes d'expressions artistiques ?

La nomination de Dieuzède puis de Chourgnoz, qui n'étaient pas uniquement photographes, a marqué leur arrivée parmi nous. Ils sont quatre aujourd'hui dont deux sont membres de l'académie des Beaux-Arts. Des sculpteurs, un graveur et des illustrateurs sont venus élargir la palette des artistes porteurs du titre. Dans le futur d'autres dessinateurs de BD agrandiront le nombre des représentants de ce métier si riche. Il ne s'agit pas de succomber à l'effet de mode mais bien de donner à voir au public, grâce à des artistes dont le métier attire les plus jeunes qui prennent le risque de ces carrières difficiles. Leur faciliter l'accès à la représentation de la beauté du monde maritime, de la mer et de la Marine est heureusement toujours une ambition de la Marine.

Propos recueillis par **Pauline Marcel**



© Frédérique Huet



Port de plaisance de Lorient

Lorient - Port-Louis Cité ultra marine

Depuis plusieurs années, Lorient connaît un nouveau dynamisme. Port maritime historique, il attire les plus grandes écuries de la course au large et nombre de professionnels du nautisme. Lorient et Port-Louis accueilleront du 3 au 9 juin les championnats du monde de métriques auxquels vous serez nombreux à participer. Pour vous accompagner en escale, nous vous proposons cette nouvelle rubrique dans laquelle nos membres locaux partagent leurs meilleures adresses. Pour cette première destination, Marine Legendre et Ludovic Célérier se sont prêtés au jeu. Parce qu'une belle régata se prépare et se célèbre aussi à terre. Enjoy !

Où acheter du bon pain ?

Marine Legendre : On a trouvé LA pépite! Le Retour Aux Sources, (147 rue Paul Guieysse - 56100 Lorient). Elle fournit d'ailleurs les meilleurs restaurant de la ville.

Ludovic Célérier : A Port-Louis, chez Denigot (9 Grande Rue - 56290 Port-Louis). Baguettes et sandwiches très appréciés en régata.

Où aller boire un verre après la régata et dîner avec son équipage ?

ML : A la crêperie de Lorient la Base ou au Club Bulot (Quai du Péristyle - 56100 Lorient). Proche du port et du centre-ville

Le Comptoir Groix et Nature (7 Rue d'Estienne d'Orves - 56100 Lorient). Le rendez-vous quotidien des acteurs de la course au large. « The place to be ». Pour le déjeuner, la pêche du jour est toujours excellente et à petit prix

LC : A la Cantine des Matelots (1 Rue de la Pointe - 56290 Port-Louis)

Ambiance Marine assurée, très belle vue sur l'entrée de la rade

Que faire quand on est bloqué au port ?

ML : Visiter la Cité de la voile et le sous-marin, ou aller boire un verre au restaurant/bar la Base, avec vue sur les *Pen Duick*, quand ceux-ci ne naviguent pas.

LC : Visiter le Musée de la Compagnie des Indes et le Musée d'art et d'histoire de la Ville de Lorient

Le shipchandler où on trouve tout ?

ML : Accastillage Diffusion et Uship, à Lorient la Base
LC : Accastillage Diffusion (Kernours - 56700 Kervignac) qui propose du neuf et de l'occasion à des prix défaits toute concurrence et ils sont très sympas. Parfait aussi pour les chineurs et amateurs de décoration.

Une librairie maritime bien achalandée ?

ML : Le Vent des Mots en centre-ville (7 rue du Port - 56100 Lorient)

Et pour aller piquer une tête dans l'eau après la régata ?

ML : A Larmor Plage ou à la Grande Plage à Port-Louis : sous les remparts, la plage et ses cabines créent une ambiance délicieusement rétro

Coordination **P. M.**